

La Roulotte

Centre Social

Septembre / Octobre 2017

POURQUOI CETTE GAZETTE ?

La gazette de La Roulotte vise à informer les acteurs des territoires et les Gens du voyage de l'actualité du centre social.

Elle permettra de donner des clefs de compréhension du fonctionnement du centre social. Elle donnera à connaître les ressources locales en matière de santé, d'éducation, de scolarisation, d'insertion professionnelle, de vie sociale, familiale et culturelle, de citoyenneté, de participation et d'habitat à destination des Gens du voyage.

Elle pourra également permettre aux voyageurs qui le souhaitent de s'exprimer sur les sujets qui les intéressent et/ou les préoccupent.

Cette gazette sera mise à disposition des Gens du voyage dans les locaux d'accueil sur les aires et au sein de La Roulotte. Elle sera également diffusée par mail aux partenaires institutionnels et associatifs du centre social.



DANS CE NUMÉRO

La Roulotte: centre social Intercommunal ...et mobile	2
Les aires d'accueil	3
La scolarisation des enfants	3
Exposition à disposition	4
Numéros utiles	4

LA ROULOTTE

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL...

Le centre social à destination des Gens du voyage a été créé en 1997. A cette époque il intervenait uniquement sur le terrain de Kervallan à Brest. Le Centre social bénéficie d'un agrément CAF depuis cette date.

Depuis 2015, le centre social est devenu intercommunal puisque les communes de Bohars, Gouesnou, Plouzané et Le Relecq-Kerhuon ont rejoint Brest.

La volonté du centre social est de permettre une intervention de proximité auprès des Gens du voyage en favorisant le travail en partenariat avec les structures locales, les échanges avec les habitants, le développement d'action en concertation avec les personnes directement concernées. L'objectif est de pouvoir répondre aux besoins par une orientation vers les services et les structures existantes ou en développant des actions innovantes, et cela dans le respect des modes de vie.

...MOBILE

Afin de garantir une proximité avec les Gens du voyage, le centre social s'est doté de La Roulotte, un camping-car aménagé qui permet le déplacement sur les aires d'accueil et l'animation d'actions spécifiques ou de temps de présence auprès des voyageurs. La Roulotte peut être mise à disposition des communes, des équipements partenaires., des associations souhaitant intervenir sur les aires d'accueil du Centre Social.

Des permanences vont être assurées sur les différents terrains par les coordinatrices du centre social. Ces permanences ont pour objectif de favoriser la participation des voyageurs aux projets à travers le recueil de leur parole, de leurs besoins. Des réunions publiques permettront également un travail en concertation avec les habitants sur des thèmes élaborés avec eux.

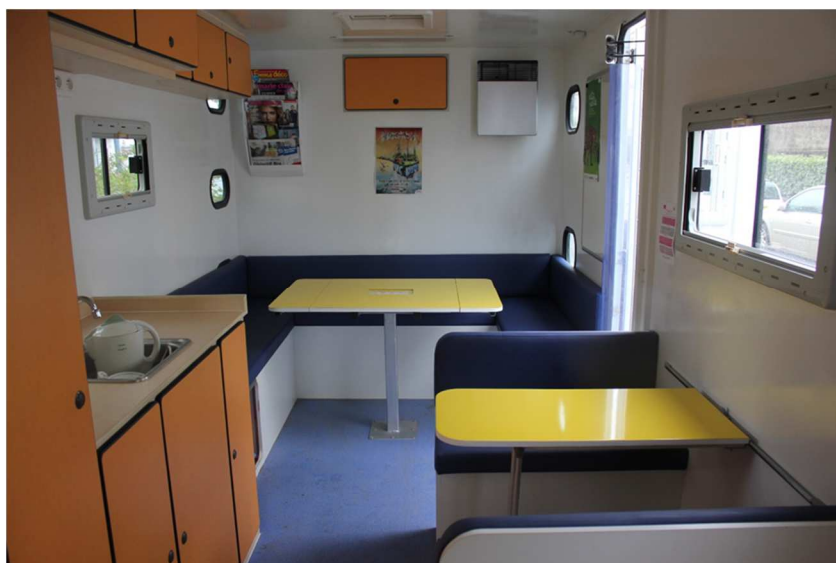
Sur Brest : le lundi matin

Sur Gouesnou : un mardi après-midi sur deux

Sur le Relecq-Kerhuon: un mardi après-midi sur deux

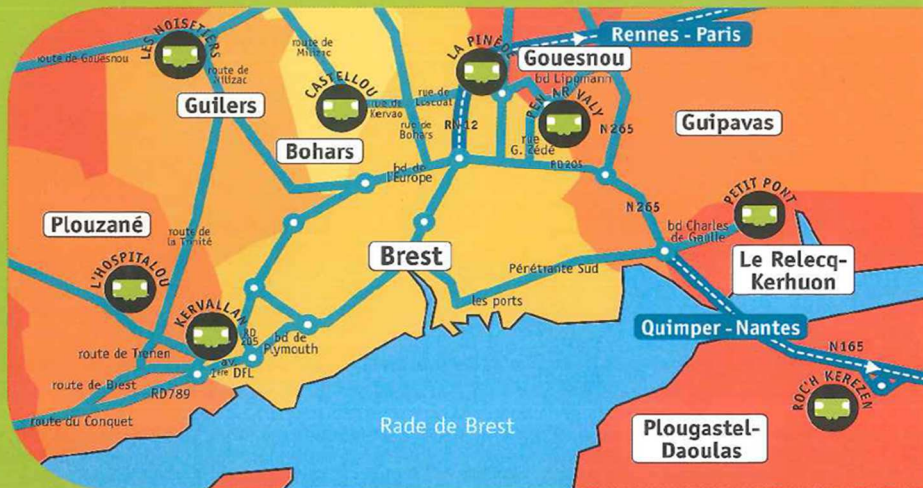
Sur Plouzané: un mercredi après-midi une semaine sur deux

Vue intérieure de La Roulotte



LES AIRES D'ACCUEIL

Accueil des gens du voyage



Brest métropole assure la gestion d'aires d'accueil qui sont au nombre de 8.

5 sont concernées par les actions du centre social mobile.

6 agents assurent l'accueil, le paiement et l'entretien des aires.

2 gestionnaires se partagent la régie et la technique. La partie administrative est prise en charge par une assistante administrative.

L'équipe est encadrée par le responsable de service et est basée au CCAS de Brest.

LE 4 SEPTEMBRE, C'ÉTAIT LA RENTRÉE!



Pour inscrire les enfants à l'école ou pour avoir des informations sur la scolarisation:

Delphine DUTERTRE et les directrices de l'Ecole Jacques Prévert seront sur le terrain.

demain, jeudi 31 août à 11 H

Vous pouvez également joindre le CCAS:
Anne ou Léniaig au 02-98-00-83-10



La rentrée se prépare également sur les terrains.

Sur Kervallan et l'Hospitalou, les familles ont eu la visite des directrices et du directeur des écoles où sont inscrits les enfants. Cela a permis d'échanger et de finaliser les dernières inscriptions.



LA LOI

La loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du voyage, dite seconde loi Besson renforce les obligations des communes à l'égard de cette communauté.

L'obligation de mettre à la disposition des Gens du voyage une ou plusieurs aires d'accueil incombe à toutes les communes qui figurent au schéma départemental, c'est-à-dire à toutes les communes de plus de 5 000 habitants, mais aussi à d'autres, plus petites.

MODALITÉS D'ACCUEIL SUR LES AIRES DE BREST MÉTROPOLE

Les modalités d'accueil :

Inscription à la mairie de la commune de stationnement.

Pré-paiement de 30 € lors de cette inscription.

Ouverture des fluides par le service gestion de Brest métropole.

Paiement toutes les semaines sur les aires d'accueil lors de permanences régulières.

Une fermeture annuelle pour les travaux de maintenance et de rénovations avec mise à disposition d'un terrain provisoire sur la même commune.

LES PROJETS EN COURS

St-Pierre se r'habille pour Noël

Lutte contre l'illettrisme

Accès au numérique

Economie d'énergie et d'eau

Tri des déchets et environnement

Groupe d'adolescentes

Ateliers livres

Réunions publiques

Fête des langues

Aide aux devoirs



Des expositions, livres, films sont à disposition au CCAS.
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez les emprunter.

EXPOSITION À DISPOSITION

Entre 1939 et 1946, plus de 6 000 Tsiganes sont internés dans des camps gérés par l'administration française. Leur assignation à résidence, puis leur internement, sont grandement facilités par une politique de discrimination mise en place dès la fin du XIXe siècle par les gouvernements de la IIIe République, visant à « normaliser » le mode de vie de ces non-sédentaires.

À travers l'exposition « Une mémoire française », un éclairage particulier est donné au sort de ces « voyageurs », contraints à l'immobilité et victime de persécution dans la France occupée.

Le centre social propose à toute structure intéressée le prêt d'une exposition comprenant 26 panneaux et 2 bandes dessinées. L'exposition a été présentée en 2015 dans les communes de Brest, Le Relecq-Kerhuon, et Coray. Le centre social peut vous accompagner dans la mise en place d'animations autour de cette exposition (ciné-débat, concerts...).

NUMÉROS UTILES

BREST

Mairie de Saint Pierre

02-98-00-81-70

MPT Valy Hir

02-98-45-10-95

Centre Social Kerourien

02-98-34-16-40

GUESNOU

Mairie de Gouesnou

02-98-07-86-90

CCAS de Gouesnou

02-98-07-86-90

BOHARS

Mairie de Bohars

02-98-03-59-63

LE RELECQ KERHUON

Mairie du Relecq-Kerhuon

02-98-28-14-18

CCAS Le Relecq-Kerhuon

02-98-28-44-96

PLOUZANÉ

Mairie de Plouzané

02-98-31-95-30

CCAS Plouzané

02-98-31-95-66

Centre Social La Courte Échelle

02-98-45-42-42



Pour toute information, suggestion, ou idée, n'hésitez pas à contacter le centre social « La Roulotte » au CCAS de Brest, 40, rue Jules ferry, 02-98-00-83-10.